

# Bibliothèques universitaires de l'ÉSPÉ Lille Nord de France

## Charte d'action culturelle

Document validé en conseil d'école de l'ÉSPÉ le 13 juin 2016.

### Préambule

La présente charte vise à formaliser la politique culturelle des bibliothèques de l'ÉSPÉ et à en définir les missions et les principes de mise en œuvre. Elle a pour objectif de mettre en place un cadre pour l'ensemble des actions et projets culturels menés par les BU-ÉSPÉ.

Le Décret n° 2011-996 du 23 août 2011 relatif aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur, dans son article 2, rappelle que « les bibliothèques contribuent aux activités de formation et de recherche des établissements. Elles participent aux activités d'animation culturelle, scientifique et technique de l'université, ou des établissements contractants. »

C'est dans ce contexte que l'action culturelle s'inscrit dans les missions des bibliothèques universitaires.

Ce document a pour vocation de rendre lisible la politique d'action culturelle des BU-ÉSPÉ auprès des usagers, des partenaires et des professionnels des bibliothèques.

Validée par le Conseil d'école de l'ÉSPÉ, cette charte est publique et sera mise à jour tous les trois ans.

### Table des matières

Le cadre.....	2
<i>Les BU- ÉSPÉ et leur environnement.....</i>	<i>2</i>
Les publics.....	2
Objectifs et missions de l'action culturelle.....	3
Programmation et organisation de l'action culturelle.....	3
Mise en oeuvre des actions.....	3
Typologie des actions proposées.....	5
Moyens.....	5
Partenariats.....	6
Communication.....	6
<i>Rôle du service communication de l'ÉSPÉ.....</i>	<i>6</i>
<i>Rôle des bibliothèques.....</i>	<i>7</i>
Évaluation.....	7
Archivage et valorisation.....	7

## Le cadre

### *Les BU- ÉSPÉ et leur environnement*

L'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation Lille Nord de France est une composante de la Communauté des Universités et d'Établissements Lille Nord de France (ComUE LNF). Elle organise et assure la formation des enseignants et des personnels d'éducation notamment en promouvant l'action culturelle et en accompagnant la généralisation d'une éducation culturelle et artistique de qualité.

Le réseau documentaire de l'ÉSPÉ Lille Nord de France compte 6 bibliothèques universitaires réparties sur les sites de formation : Arras, Douai, Gravelines, Outreau, Valenciennes et Villeneuve d'Ascq.

Spécialisées en éducation et pédagogie, ces bibliothèques offrent aux étudiants des ressources pédagogiques actualisées et des services variés. Elles accompagnent ainsi la formation initiale des futurs enseignants, des personnels d'éducation et participent à la formation continue.

### *Les publics*

Les manifestations culturelles organisées par les BU-ÉSPÉ s'adressent en premier lieu à la Communauté des Universités et d'Établissements Lille Nord de France (étudiants, enseignants, chercheurs, personnels administratifs et techniques).

L'accès à l'ensemble de ces animations est libre et gratuit, néanmoins certaines manifestations (accueil de classes, ateliers) peuvent être réservées à un public restreint.

L'accessibilité et l'ouverture aux publics extérieurs est au centre des préoccupations des BU-ÉSPÉ.

Une diffusion de ces manifestations culturelles est possible par le biais d'enregistrements audiovisuels et d'expositions virtuelles sur les différents médias utilisés par les BU-ÉSPÉ (réseaux sociaux, site internet, blog).

## Objectifs et missions de l'action culturelle

L'action culturelle des BU-ÉSPÉ consiste à organiser des événements culturels dans les six bibliothèques du réseau des BU-ÉSPÉ Lille Nord de France.

Les objectifs de l'action culturelle des BU- ÉSPÉ sont :

- Favoriser la démocratisation culturelle
- Remplir un rôle culturel et social en tant que lieu de vie et d'échanges
- Contribuer à la réussite des étudiants
- Participer à la valorisation de la recherche produite par les enseignants chercheurs

Les missions et objectifs de l'action culturelle sont définis au regard :

- du public des BU-ÉSPÉ : offrir au public des manifestations culturelles dont le contenu participe, en même temps que les collections, à l'articulation entre actualité, culture et action pédagogique.
- des collections des BU-ÉSPÉ : mettre en place des actions culturelles garantissant le développement de l'offre documentaire (papier et électronique) par leur mise en valeur et participant à la médiation entre usagers et collections.
- des partenaires des BU-ÉSPÉ : proposer des manifestations culturelles avec des partenaires, internes ou externes à l'ÉSPÉ et la ComUE.

## Programmation et organisation de l'action culturelle

### *Mise en oeuvre des actions*

Le réseau documentaire prévoit de proposer chaque année, sous l'appellation de "Vitamine Bu", deux temps forts relayés dans toutes les BU-ÉSPÉ, l'un au premier semestre, l'autre au second semestre. Un groupe de travail <sup>1</sup>"action culturelle" se réunit au minimum quatre fois par an pour faire le bilan des manifestations qui se sont déroulées et pour programmer celles à venir. Il définit le contenu et le calendrier des manifestations en prenant en compte les exigences du programme universitaire (maquettes des masters, calendrier de la formation...).

---

<sup>1</sup> La composition de ce groupe de travail est décrite ultérieurement au paragraphe "Moyens"

Les projets sont ensuite présentés aux responsables pédagogiques et aux formateurs des sites.

Tout projet mis en œuvre peut être porté conjointement par les bibliothécaires et des membres des équipes pédagogiques des sites qui en assureront la médiation auprès des étudiants et pourront aussi en enrichir le contenu. Chaque site peut décliner les projets en un ou plusieurs axes, en proposant une ou plusieurs manifestations.

En dehors des deux temps forts organisés à l'échelle du réseau des BU-ÉSPÉ, chaque bibliothèque peut ponctuellement proposer une manifestation culturelle.

Le directeur du réseau des BU-ÉSPÉ valide les projets proposés sur chaque site, et en informe la direction de l'ÉSPÉ.

Les bibliothèques peuvent s'associer à un projet culturel porté par d'autres acteurs (étudiants, formateurs, autres services de l'ÉSPÉ, partenaires extérieurs...) sous certaines conditions :

- Actions permettant de valoriser les services et les collections des BU-ÉSPÉ
- Actions en adéquation avec les missions d'une BU (valorisation de la recherche, sociabilité, enrichissement culturel des usagers)
- Prestations commandées entrant dans les domaines de compétence des BU-ÉSPÉ

La bibliothèque pourra s'associer à ces projets de diverses façons (ouverture des locaux pour accueillir la manifestation, prêt de matériel ou de documents, rédaction de bibliographies...)

Les projets portés ou soutenus par le réseau documentaire feront l'objet d'un bilan rédigé par le groupe de travail qui sera soumis à la direction de l'ÉSPÉ.

La préparation des événements est du ressort des membres du groupe de travail soutenus par leurs équipes respectives. Les bibliothécaires peuvent faire appel aux agents d'autres services pour la préparation des manifestations (service technique, service informatique, service communication, service archives, laboratoire de sciences, SINAP...)

## **Typologie des actions proposées**

Le réseau des BU-ÉSPÉ s'engage à proposer au public une offre de manifestations culturelles sous toutes ses formes et dont le contenu réponde aux objectifs et aux missions de l'action culturelle en milieu universitaire, notamment :

- Expositions
- Manifestations orales (conférences, rencontres-débats)
- Spectacles
- Ateliers
- Lectures
- Projections

Ces manifestations culturelles peuvent être ponctuelles ou régulières et s'inscrire dans différents cadres, notamment :

- Manifestations culturelles nationales (Printemps des poètes, Fête de la science...)
- JACES, (Journées des Arts et de la Culture dans l'Enseignement Supérieur)
- Programme A.R.T.U.
- Echo à un sujet d'actualité
- Directive du MENESR (ex : éducation au développement durable, culture de l'égalité des sexes...)

## **Moyens**

### **Moyens humains**

Un groupe de travail prend en charge la programmation et l'organisation de l'action culturelle du réseau documentaire. Il est composé du directeur et de la responsable des services aux publics des BU-ÉSPÉ, de la (du) responsable pédagogique d'un site, d'un(e) représentant(e) de la Mission éducation artistique et culturelle de l'ÉSPÉ et d'au moins une personne de chaque bibliothèque. Les missions liées à l'action culturelle figurent sur les fiches de poste des agents concernés.

### **Moyens financiers**

Outre le budget qui lui est dédié, l'action culturelle des bibliothèques de l'ÉSPÉ peut bénéficier de différents soutiens :

- un financement de la Mission éducation artistique et culturelle de l'ÉSPÉ.
- un appui du service culture de la COMUE
- des possibilités de subventions par des partenaires (publics ou privés) ou institutions publiques
- Tout partenariat fait l'objet d'une convention qui définit les obligations de chaque partie.

## **Espaces et matériels**

Les manifestations peuvent avoir lieu dans les murs des bibliothèques ou dans d'autres espaces des sites (amphis, halls...). Si la manifestation a lieu en dehors des murs de la bibliothèque, son organisation se fera en collaboration étroite avec les Responsables Administratifs des sites ainsi qu'avec les Responsables Pédagogiques.

La bibliothèque organisatrice doit s'assurer qu'elle dispose du matériel nécessaire à la tenue de la manifestation ou en budgéter l'achat. Si nécessaire, du matériel peut également être emprunté auprès du Responsable Administratif du site, sur un autre site, auprès du SINAP ou tout autre service.

## **Partenariats**

### **Partenaires internes :**

- Équipes pédagogiques
- Équipes techniques
- Équipes administratives
- Laboratoires de sciences
- Mission archives
- SINAP
- Associations d'étudiants
- Mission éducation artistique et culturelle de l'ÉSPÉ
- Service de la Recherche de l'ÉSPÉ
- Service culture de la COMUE
- Service communication de la ComUE

### **Partenaires externes :**

Outre des partenariats ponctuels avec des associations et des établissements culturels de la région (musées, bibliothèques territoriales...), les BU-ÉSPÉ associent de manière régulière Canopé Hauts-de-France, à leurs projets culturels et de valorisation des collections.

Tous les partenaires de l'ÉSPÉ peuvent également être associés aux projets culturels des BU-ÉSPÉ.

## **Communication**

### **Rôle du service communication de l'ÉSPÉ**

- Production des supports de communication (affiches, invitations, flyers...)
- Impression des "Séquence Doc"
- Mailing global annonçant les temps forts

### **Rôle des bibliothèques**

- Communication sur la page Facebook, le blog des BU, la rubrique “Actualités” du site de l’ÉSPÉ
- Affichage et diffusion des supports de communication sur les sites
- Envoi d'invitations aux partenaires
- Mailings ciblés aux étudiants, aux formateurs, aux services techniques et administratifs des sites via les listes de diffusion, pour chaque événement

## Évaluation

Chaque manifestation proposée devra faire l’objet d’une évaluation qualitative et quantitative à partir d’indicateurs tels que :

- Comptage de l'assistance lorsque le type d'action le permet (ex : vernissage d'une exposition, rencontre avec un auteur)
- Comptage du nombre de documents liés à la manifestation qui auront été empruntés
- Comptage du nombre de "Like" sur la page Facebook des BU
- Comptage du nombre de “Séquences doc” pris durant le temps fort
- Signalement d'articles de presse ou autres faisant mention de la manifestation
- Livre d'or
- Questionnaires <sup>2</sup>
- Bilans réalisés par les sites ayant participé à la manifestation

Une rubrique action culturelle figurera dans le rapport d'activité des BU.

## Archivage et valorisation

Le réseau documentaire transmet à la mission Archives les supports de communication et les publications édités à l’occasion du temps fort (invitations, guides, affiches...).

Lorsque le Sinap est sollicité pour réaliser des captations photo et vidéo des manifestations, il met à disposition du réseau documentaire les photographies et les vidéos montées, dans le respect des droits de captation.

Les photos et vidéos peuvent être conservées par le réseau documentaire pour diffusion à des fins pédagogiques sur les réseaux sociaux, le blog et/ou le site internet des BU-ÉSPÉ.

---

<sup>2</sup> Les questionnaires d'évaluation sont établis en collaboration avec la Mission Evaluation de l'ESPE